

Informations concernant la garantie et les retours

Retour

Vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours après réception de votre commande, sans avoir à justifier de motif. Après annulation, vous disposez de 14 jours supplémentaires pour retourner votre produit. Vous serez alors remboursé(e) intégralement, frais de port inclus. Seuls les frais de retour du produit de votre domicile à notre boutique en ligne sont à votre charge. Si vous exercez votre droit de rétractation, le produit doit être retourné au vendeur avec tous ses accessoires et, si possible, dans son emballage d'origine et en parfait état. Pour exercer ce droit, veuillez nous contacter à l'adresse sales@lacros.nl. Nous vous rembourserons alors le montant de votre commande dans un délai de 14 jours suivant la notification de votre retour, sous réserve de la réception du produit en bon état.

Exceptions de retour

Veuillez énumérer ici les exceptions au droit de rétractation. Indiquez également clairement sur le produit lui-même qu'il ne peut être retourné une fois commandé par le consommateur. Remarque :

L'exclusion du droit de rétractation n'est possible que pour les produits :

- a) qui ont été fabriqués par l'entrepreneur conformément aux spécifications du consommateur ;
- b) qui sont manifestement à caractère personnel ;
- c) qui, par leur nature, ne peuvent être retournés ;
- d) qui peuvent se détériorer ou devenir obsolètes rapidement ;
- e) dont le prix est soumis aux fluctuations du marché financier sur lesquelles l'entrepreneur n'a aucune influence ;
- f) pour les journaux et magazines individuels ;
- g) pour les enregistrements audio et vidéo et les logiciels informatiques dont l'emballage a été descellé par le consommateur ;
- h) pour les produits d'hygiène dont l'emballage a été descellé par le consommateur.

Garantie

Nos conditions de garantie et de service SHINGA s'appliquent. Nous sommes convaincus que vous méritez un produit de qualité et un achat en toute sérénité. Nous garantissons nos produits et accordons une grande importance à un service après-vente irréprochable. Pour toute question concernant la période de garantie, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes toujours là pour vous aider !

GARANTIE DES VÉLOS ÉLECTRIQUES LACROS :

Article 1 : Garantie

1. La société SHINGA garantit que les vélos électriques LACROS sont exempts de défauts de fabrication et/ou de matériaux, conformément aux présentes conditions de garantie.
2. La garantie légale du produit prend effet à la date d'achat ou de livraison.
3. La garantie est cessible aux propriétaires suivants sur présentation de la facture originale.
4. La garantie expire dans les conditions prévues aux articles 3.1 et 3.2.

Article 2 : Période de garantie

1. SHINGA offre une garantie de 5 ans sur les défauts de fabrication et/ou de matériaux des cadres et des fourches avant non forgées.
2. Pour les fourches avant à ressort et les amortisseurs – à l'exception des pièces mentionnées à la section 2.4 – la garantie est de 2 ans.
3. La peinture du cadre et de la fourche, ainsi que les autres pièces peintes et chromées, sont garanties contre la rouille, sous réserve d'un entretien régulier, par une garantie d'un an.
4. Les pièces d'usure – telles que les pneus, la chaîne, les maillons de chaîne, la roue libre, le pignon arrière, les câbles et les plaquettes de frein – ne sont pas garanties, sauf en cas de défauts structurels et/ou de matériaux.
5. Le système électrique est garanti 2 ans. Veuillez suivre les instructions de nos manuels.
6. La batterie et le moteur de moyeu sont garantis 2 ans.

Article 3 : Exclusions de garantie

1. SHINGA décline toute responsabilité pour les dommages causés aux pièces du vélo dus à :
 - a. Une utilisation incorrecte et/ou négligente du vélo, ou une utilisation non conforme à sa destination. *
 - b. Une utilisation ou un entretien du vélo non conformes au manuel d'utilisation.
 - c. Des réparations techniques non effectuées par un professionnel.
 - d. Des pièces ajoutées ultérieurement incorrectement ou non conformes aux spécifications techniques du vélo.
 - e. L'absence de preuve de propriété démontrant que le vélo a été correctement démonté et contrôlé par SHINGA ou l'un de ses revendeurs.
2. SHINGA décline toute responsabilité pour les dommages causés aux pièces du vélo dus à :
 - a. Réglage/tension incorrects du guidon, de la selle, de la tige de selle, du dérailleur, des freins, des fixations des roues, de la selle et du guidon, ainsi que du verrou et du patin de sécurité de la charnière de pliage du vélo pliant.
 - b. Modifications apportées au vélo non approuvées par SHINGA.
 - c. Remplacement incorrect de pièces telles que les câbles de freins/dérailleur, les plaquettes de freins, les pneus, la chaîne et les vitesses.
 - d. Influences climatiques ; telles que l'altération normale de la peinture ou la rouille du chrome. Il est important de ranger le vélo à l'abri et au sec lorsqu'il n'est pas utilisé.

* La destination est généralement axée sur l'utilisation de routes pavées et semi-pavées et non sur la compétition.

Article 4 : Pièces sous garantie

1. Pendant la période de garantie, toutes les pièces présentant un défaut de matériau et/ou de fabrication constaté par SHINGA seront réparées ou remboursées au choix de SHINGA. Vous devrez fournir votre facture d'achat.
2. En cas de défaut de matériau et/ou de fabrication du cadre et de la fourche avant, dans les trois ans suivant la date d'achat, les frais de main-d'œuvre sont à la charge de SHINGA.
3. Les frais de transport du vélo et/ou des pièces détachées vers et depuis SHINGA à Schijndel sont à la charge du propriétaire du vélo.
4. Si une garantie particulière est applicable et que la garantie d'origine n'est plus disponible, une garantie équivalente sera fournie.

Article 5 : Soumission de la réclamation

1. Toute réclamation au titre de la garantie doit être adressée à SHINGA par courriel à l'adresse : service@lacros.nl. Une preuve d'achat et une preuve de propriété doivent être fournies simultanément.
2. Vous devez présenter le vélo et/ou la pièce concernée pour inspection à SHINGA à Schijndel, aux Pays-Bas.

Article 6 : Responsabilité

1. La garantie SHINGA s'applique à ses produits. SHINGA décline toute responsabilité pour tout autre dommage. La responsabilité de SHINGA est soumise aux conditions décrites dans le présent contrat de garantie. Toute responsabilité de SHINGA pour les dommages indirects est exclue.

Ces conditions de garantie sont valables au sein de l'Union européenne.

SHINGA BV

Garantie SHINGA 11 juillet 2017

Identité entrepreneuriale

Shinga B.V.
Nieuwe Eerdsebaan 16
5482 VS Schijndel, Pays-Bas
info@lacros.nl
(+31) 73 203 2487
Numéro de Chambre de Commerce : 62140957
Numéro de TVA : NL854680950B01

Modèle de formulaire de retrait

(Ne remplissez et ne renvoyez ce formulaire que si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

— À
Shinga B.V./Lacros
Nieuwe Eerdsebaan 16
5482 VS Schijndel, Pays-Bas
sales@lacros.nl
(+31) 73 203 2487

— Je/Nous (*) vous informe/informons par la présente que je/nous (*) révoque/révoque notre accord concernant la vente des biens suivants/la prestation du service suivant (*) :

— Commandé le (JJ-MM-AAAA) :

— Numéro de commande :

— Reçu le (JJ-MM-AAAA) :

— Nom(s) du/des consommateur(s) :

— Adresse du/des consommateur(s) :

— Numéro de compte IBAN :

— Signature du ou des consommateurs (uniquement lorsque ce formulaire est soumis sur papier) :

— Date (JJ-MM-AAAA) :

(*) Rayez ce qui ne s'applique pas.